



## Intervention UMA, CS du SMMAG du 11/04/2024 - Création du tarification zonale unifiée sur les réseaux du SMMAG :

Monsieur le président du SMMAG, vous le disiez, l'harmonisation des tarifs des réseaux de transport entre les trois territoires est attendue depuis longtemps. Cela faisait d'ailleurs partie des travaux sur la tarification engagés il y a deux ans.

Cette harmonisation s'inscrit dans la continuité de la prise de compétence du SMMAG et répond surtout aux besoins de mobilité de nos bassins de vie.

Aujourd'hui pour 3 territoires il y a 4 grilles de tarification différentes: Tag, Tougo, le Réseau du Pays Voironnais et les cars Région Aura. Objectivement c'est difficilement lisible. Et on le sait : plus une tarification est complexe, moins elle est incitative.

La tarification zonale proposée est donc une très bonne nouvelle. Demain les habitants et habitantes du Grésivaudan qui travaillent ou se déplacent dans la métropole n'auront besoin que d'un seul abonnement, et d'une seule carte. Les habitants et habitantes de la Métropole bénéficieront d'une extension de leur offre avec la possibilité de se déplacer dans le Grésivaudan avec leur abonnement actuel.

Nous nous félicitons également que cette harmonisation ne se fasse pas à enveloppe constante. Nous l'avions suffisamment fait remarquer lors de la réforme de la tarification solidaire pour le dire quand ce n'est pas le cas.

Ce qui nous importe ce n'est pas combien de perte de recettes amène cette harmonisation mais bien ce qu'elle apporte comme nouveaux services aux citoyens et citoyennes.

Alors oui, il y a une perte de recettes mais c'est surtout une augmentation de 5% du nombre d'usagères et d'usagers qui est attendue et c'est bien cela notre objectif. **plus de monde dans les transports en commun pour plus de report modal**

C'est le sens de notre syndicat et nous resterons attentifs à ce que cette trajectoire soit respectée.

2024 est donc l'année des changements sur la tarification des transports en commun. Nous continuons à affirmer que de tels changements n'ont de sens que s'ils offrent plus de droits qu'ils n'en restreignent.

Depuis le début de l'année, avec cette deuxième réforme tarifaire la grille de tarifs a augmenté pour une majorité des publics : du ticket unique à 2€, aux abonnements des jeunes non-étudiants, en passant par le carnet de 10 tickets qui ne devait pas bouger en février mais qui prend un petit euro à compter de septembre ou encore la fin du ticket famille.

La tarification est un levier majeur pour favoriser le report modal, que les déplacements soient quotidiens ou ponctuels. Nous sommes inquiets des effets créés par ces grilles tarifaires notamment sur les jeunes non-étudiants qui n'ont plus de tarifs préférentiels. Quels effets sur la fréquentation et le report modal ?

Nous souhaitons que le SMMAG mette en place une évaluation pour objectiver les impacts sur les publics de ces deux nouvelles grilles tarifaires : combien d'usagers en plus - ou en moins - parmi les tranches d'âge. Nous ne pouvons pas nous permettre de naviguer à vue.

Si nous sommes pleinement favorable à la tarification zonale, nous restons convaincus que les effets générés par la réforme de la tarification solidaire et par l'augmentation du prix de certains abonnements et du ticket unique sont un frein à la massification de l'usage des transports en commun.